

Riverains d antennes relais ADN en danger

Communiqué - Riverains d'antennes-relais : ADN en danger

Date : 19/03/2018 08:40:35 CET

Association nationale P.R.I.A.R.T.E.M

Correspondance : P.R.I.A.R.T.E.M - Collectif des Electrosensibles de France; 5, Cour de la Ferme Saint-Lazare ; 75010 Paris

Email : [Cliquez](#) - Tél : 01 42 47 81 54

www.priartem.fr - www.electrosensible.org

Vos adhésions sont essentielles pour nous donner les moyens d'agir ! [Cliquez ici pour Adhérer.](#)
Plus d'informations [ici](#).

Communiqué du 19 mars 2018

L'exposition chronique à faible dose aux rayonnements de la téléphonie mobile

endommagement l'ADN des riverains d'antennes-relais

Publiée dans une revue scientifique à comité de lecture, une étude novatrice menée par une équipe de chercheurs indiens vient conforter la thèse de l'existence d'effets de l'exposition chronique aux radiofréquences à faible dose.

Les chercheurs ont comparé un groupe de personnes exposées à des antennes de téléphonie mobile à un groupe non exposé, selon un protocole permettant de minimiser les biais et les facteurs confondants. A partir de prélèvements sanguins, ils ont cherché à connaître l'effet de l'exposition sur le stress oxydatif, ses conséquences métaboliques et les dommages induits sur l'ADN. Pour ce faire, ils ont utilisé cinq marqueurs biologiques permettant de recouper l'analyse des résultats.

L'exposition moyenne du groupe exposé s'élève à 1,37 V/m et les expositions les plus élevées ne dépassent pas 1,7 V/m, soit des expositions rencontrées chez nombre de riverains d'antennes en France. Malgré ces niveaux très faibles en comparaison des valeurs-limites d'exposition réglementaires, les résultats sont édifiants et nous interpellent à plus d'un titre :

- La proximité de l'antenne, le nombre d'années d'exposition à l'antenne et le niveau d'exposition (particulièrement >4 mW/m² soit 1,23V/m) ont un effet statistiquement significatif sur les 5 marqueurs.
- On note également un cumul d'effet de l'usage à long terme (plus de 5 ans) et régulier (au-delà de 3 heures par jour) du portable lorsqu'il est associé à l'exposition chronique aux rayonnements des antennes sur le marqueur de génotoxicité.

Les auteurs proposent, pour expliquer ces résultats, un mécanisme d'action des radiofréquences basé sur la production de radicaux libres délétères pour les cellules et l'ADN et ils concluent : « ***La présente étude montre que vivre près d'une station de base ou utiliser régulièrement un téléphone mobile endommage l'ADN et peut avoir, à long terme, un effet sanitaire. La persistance d'ADN non réparés entraîne une instabilité génomique qui peut évoluer vers des maladies incluant l'induction de cancer.*** »

Pour Janine Le Calvez, vice-présidente de PRIARTEM: « *Avec de tels résultats, il va être difficile de dire que les normes nous protègent et que les riverains d'antennes se plaignant de troubles ne souffrent, en réalité, que de la vue de ces antennes ou de la peur des ondes. La plupart des symptômes qu'ils décrivent sont tout à fait explicables par du stress oxydatif et des dommages à l'ADN. Il est de notre responsabilité de faire connaître largement cette étude solide dont les résultats préoccupants vérifient sur le terrain ce que l'on sait déjà sur la génotoxicité des radiofréquences et leur impact sur le stress oxydatif* ».

Sophie Pelletier, présidente de PRIARTEM ajoute : « *A l'heure où l'État entend accélérer le développement de toutes ces technologies, continuer sans réelle contrainte ni environnementale ni sanitaire, relève aujourd'hui de l'irresponsabilité. **Nous demandons plus que jamais une réglementation réellement protectrice des populations*** ».

PJ : Note technique sur l'étude

Référence de l'Etude : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28777669>

Contact presse :

Priartem : 01 42 47 81 54